

Paris, le 30 juin 2005

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le 1% logement partenaire de la ville de Paris  
pour contribuer au financement du programme annuel  
de 4 000 nouveaux logements locatifs sociaux**

La ville de Paris et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL) se sont accordés pour définir en commun les conditions de mise en œuvre des interventions du 1% logement\*. Ce dernier contribuera au financement du programme de 4 000 nouveaux logements sociaux que Paris a pour objectif de produire chaque année. Des conditions équilibrées d'accès à ces logements seront garanties aux salariés des entreprises du secteur privé assujetties au 1% logement qui représentent près de la moitié des demandeurs parisiens.

A cette fin, Jean-Yves MANO, adjoint au Maire de Paris chargé du logement et Daniel DEWAVRIN, Président de l'UESL ont signé le 30 juin 2005 un protocole d'accord définissant les conditions d'intervention du 1% logement à Paris au cours des prochaines années.

Ce protocole porte sur le volet « logement social classique » (PLUS, PLAI) du programme parisien et concerne 2 400 logements par an.

En 2005, le 1% logement consacrera une enveloppe de 28,8 millions d'euros de subventions au financement de ce programme. En contrepartie il disposera de 20%, en moyenne, des droits de réservation sur les logements réalisés pour les salariés des entreprises privées.

La participation de l'UESL à cet accord découle de la convention qu'elle a signée avec l'Etat le 27 octobre 2004, par laquelle les organismes du 1% Logement se sont engagés à accompagner le volet logement du plan de cohésion sociale au moyen d'un effort financier exceptionnel, dénommé concours « 1% Relance ». A ce titre, ils vont consacrer chaque année et pendant cinq ans 210 millions d'euros pour subventionner des constructions nouvelles dans chaque région en fonction des besoins des salariés des entreprises.

\*Versé par plus de 170 000 entreprises employant 11 millions de salariés, le 1% logement est géré pour l'essentiel par les 111 CIL et 21 CCI regroupés au sein de l'UESL. En 2004, les investissements ont représenté 3,3 milliards d'euros.

**Contacts Presse :**

**Gwenaëlle Joffre (mairie de Paris): 01 42 76 49 61**

**Anne du Boucher (UESL) : 01 44 85 81 53**